

Lettre d'information de la mission agroenvironnement de France Nature Environnement et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux



Sommaire

1 Editorial :
La biodiversité en Europe et en France : une situation alarmante

1/4 Dossier (réalisé avant la conférence environnementale) :
Agriculture 2012–2017, le nouveau gouvernement annonce la couleur mais quel sera le ton ?

Dossier



L'année 2012 annonce le changement avec l'élection d'un nouveau Président de la République, Mr François HOLLANDE. La tâche du gouvernement sera rude dans un contexte non seulement de crise budgétaire, sociale et écologique mais également en pleine réforme de la Politique Agricole Commune, où l'agriculture française est, elle aussi, en pleine crise de légitimité. Le nou-

Editorial

de Michel METAIS – Directeur général de la LPO



La biodiversité en Europe et en France : une situation alarmante

Dans son rapport "Biodiversité : L'Europe sur la bonne voie ?" publié le 2 octobre, BirdLife Europe, l'organisation regroupant les associations de protection des oiseaux en Europe, offre la seule évaluation globale (1) sur les progrès de l'Union européenne (UE) pour atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie Biodiversité 2020, qui vise à enrayer la perte de biodiversité et des services écosystémiques de l'UE d'ici 2020. Malheureusement, le constat est particulièrement alarmant.

Les conclusions de BirdLife Europe sont sans appel : à moins que l'UE ne supprime les subventions néfastes dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, des transports et de l'énergie et qu'elle augmente les financements pour la conservation de la nature, les gouvernements européens risquent de mettre en péril toute les objectifs de cette stratégie.

En effet, que ce soit pour la protection des espaces ou des espèces, la sauvegarde des forêts ou des ressources halieutiques, les moyens financiers mis en œuvre sont dérisoires par rapport aux objectifs prévus, quand ce ne sont pas simplement les Etats européens eux-mêmes qui font blocage à la mise en œuvre du plan prévu.

Ariel Brunner, Chef de la Politique à BirdLife Europe affirme « Les gouvernements européens ont besoin d'investir dans l'environnement maintenant et d'arrêter d'écouter les lobbyistes récalcitrants. Prendre de mauvaises décisions dans les négociations en cours concernant le budget de l'UE et la réforme de la Politique agricole commune (PAC), c'est prendre le risque de faire échouer la Stratégie ».

Pour BirdLife Europe, la solution se trouve dans une réforme de la Politique commune de la pêche (PCP) et de la PAC, ainsi que des négociations pour le prochain budget de l'UE 2014–2020 qui prêche pour des investissements en faveur de la biodiversité et des écosystèmes.

La Stratégie de l'UE a correctement identifié les actions nécessaires et les preuves amenées par BirdLife démontrent que quand les mesures adéquates sont prises, les résultats suivent. Il est encore temps de sauver notre patrimoine et les écosystèmes dont dépend notre vie, mais le temps presse et les décisions qui seront prises dans les 18 prochains mois seront cruciales.

(1) : Rapport Biodiversité « L'Europe sur la bonne voie ? » – Evaluation de BirdLife sur les progrès de l'Union Européenne pour atteindre les objectifs de la stratégie biodiversité 2020.
http://www.lpo.fr/images/Presse/cp/2012/birdlife/birdlife_biodiversite_europe_fr.pdf
http://www.lpo.fr/images/Presse/cp/2012/birdlife/birdlife_on_the_road_to_recovery.pdf

Agriculture 2012–2017, le nouveau gouvernement annonce la couleur mais quel sera le ton ?

Par Marie-Catherine SCHULZ (FNE) et Sophie RASPAIL (LPO)

Le nouveau gouvernement tiendra-t-il ses promesses électorales pour une ou des agricultures, durables et de qualité, respectueuses de l'environnement et de la santé des producteurs et des consommateurs ?

Le 28 janvier dernier, France Nature Environnement (FNE) lance son 36^{ème} congrès annuel "l'appel des 3000 pour un contrat environnemental" où sont présentées les demandes politiques à prendre

en compte dans le futur gouvernement. Sept candidats à l'élection présidentielle, parmi lesquels François HOLLANDE, ont répondu à l'invitation. Ils se sont prêtés au jeu et ont présenté leur programme sur la question agricole.

Comme le signale Mr Bruno GENTY, Président de FNE, *"Tous partagent la vision d'une crise écologique liée à la crise économique et aboutissent à la nécessité de donner une orientation écologique à l'économie. Ils estiment également que le dialogue environnemental permettrait à la société d'avancer résolument vers la nécessaire transition écologique"*. Mais même si chacun

ser les extensions de cheptel, favoriser la reconversion vers l'élevage sur paille ou en plein air, les alternatives de qualité (élevages biologiques, élevages fermiers, label rouge) et les circuits courts, faire appliquer la loi (installations classées...) et vérifier sur le terrain la réalité des plans d'épandage. A plus long terme, les importations de soja pour l'alimentation animale, qui sous-tendent le modèle hors-sol breton, doivent être remises en cause.

Déclaration de François Hollande questionné sur la réduction des élevages pour réduire les algues vertes : ne se prononce pas, préfère *"faire d'abord respecter*

la famille des néocotinoïdes et phényl-pyrazoles (Gaucho, régent, Cruiser...) qui sont en cause et doivent être interdits. Même si le Cruiser OSR est retiré du marché, les semences enrobées peuvent toujours être commercialisées en Europe. En effet, il est possible d'importer dans les pays européens des semences enrobées avec un produit qui n'a pas d'autorisation de mise sur le marché dans ce pays, s'il est autorisé dans un autre Etat membre. Syngenta ne veut pas en rester là et veut attaquer cette décision devant le tribunal administratif.

L'autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), mène actuellement une vaste étude sur toute la famille des pesticides néocotinoïdes dont les résultats devraient être connus d'ici la fin de l'année.

Points retenus par Mr François Hollande dans le programme de « l'Appel des 3000 » :

- la mise en place du dialogue environnementale au même niveau que le dialogue social.
- La création de l'Agenda environnemental avec des priorités et des moyens pour les atteindre,
- Le développement de l'éducation à l'environnement,
- La création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement,
- L'interdiction de la culture d'OGM en plein champ,
- La mise en place d'une feuille de route environnementale pour l'ensemble du gouvernement, pilotée par le Premier ministre,
- La mise en place d'un programme d'efficacité énergétique,
- La fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim.

s'accorde à dire qu'il souhaite un verdissement de la PAC pour une agriculture durable, saine et de qualité, respectueuse de l'environnement..., les objectifs quantitatifs restent souvent à préciser.

Mai 2012, François Hollande est élu Président de la République et dévoile son nouveau gouvernement, avec à la tête du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Mr Stéphane Le Foll. Pendant ces 5 ans, quelles réponses seront donc données aux différentes demandes politiques des APNE, et quelles suites seront données aux déclarations faites par François Hollande ou Stéphane Le Foll, notamment lorsque **François Hollande déclare** : *"Je veux faire de la France la nation de l'excellence environnementale"*.

Etat des lieux de quelques sujets :

Algues vertes

Propositions : Éliminer les causes de la prolifération des algues vertes en développant un élevage lié au sol : ne plus autori-

ser les règles fixées" et souhaite *"un plan ambitieux, en lien étroit avec les professionnels, car la diversification est souhaitable mais ne se décrète pas"*.

Pesticides

Propositions : Interdire les pesticides les plus dangereux, notamment pour la population, les travailleurs agricoles et les abeilles.

Déclaration de Stéphane Le Foll : *"envisage de retirer l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser"*.

S. Le Foll a annoncé le 29 juin la levée de l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser OSR de Syngenta, utilisé en traitement de semence sur le Colza. Le thiametoxan, substance active du cruiser, est mis en cause pour son impact potentiellement négatif sur la santé des abeilles et dans la disparition de celles-ci. L'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) s'est félicitée de cette interdiction et demande également le retrait du Cruiser 350 utilisé sur le maïs. Cette interdiction du Cruiser va dans le bon sens mais se sont tous les pesticides de

Proposition : Atteindre l'objectif de réduction de 50% de l'usage des pesticides d'ici 2018. L'ensemble des acteurs doit être mobilisé : les agriculteurs bien sûr, mais aussi les coopératives, le négoce, l'agroalimentaire et la grande distribution. Les distributeurs de pesticides doivent s'engager clairement à contribuer à cette réduction des pesticides. Des mesures plus dissuasives, comme l'interdiction des pesticides sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable ou une taxation forte des pesticides devront être mise en place si la baisse de l'usage des pesticides n'est pas amorcée significativement en 2013 (à mi-parcours de l'application du plan Ecophyto 2018).

Déclaration de François Hollande : Est pour une meilleure qualité sanitaire, ce qui passe notamment par la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, et pour rendre le plan Ecophyto obligatoire avec *"des modalités d'action définies en concertation avec les agriculteurs et les différents partenaires intéressés."*

OGM

Proposition : Interdire à terme l'utilisation des OGM dans l'alimentation animale et leur culture en plein champ.

Déclaration de François Hollande : Est pour le maintien de l'interdiction mais il est *"nécessaire de poursuivre des essais confinés et sécurisés sur les OGM"*. Il faut inci-

ter également les élevages à relocaliser leurs approvisionnements.

Déclaration de Stéphane Le Foll : "Moi, là, aujourd'hui, je suis contre les OGM, je l'ai déjà dit à plusieurs reprises". "Je suis sur la position du président de la République, il y a un moratoire aujourd'hui, nous ferons tout pour que ce moratoire soit maintenu."

Une étude sur l'impact socio-économique des OGM parue en 2010, montre que les données sont insuffisantes. La France s'oppose alors à la proposition de Bruxelles de laisser la liberté aux Etats membres d'interdire la culture d'OGM sur les territoires pour des raisons autres que sanitaires et environnementales tant que cette analyse n'aura pas été finalisée. En terme de transparence pour les consommateurs, l'étiquetage « sans OGM » pour les végétaux et « nourris sans OGM » pour les animaux, même s'il reste facultatif, est entré en vigueur en France au 1er juillet (décret 2012-128 du 30 janvier), pour les denrées alimentaires issues de filières qualifiées « sans OGM ». Des seuils d'acceptabilité sont cependant autorisés à moins de 0,1 % d'OGM pour les végétaux et 0,1 et 0,9% pour les animaux. Quant au miel, il doit provenir de ruches situées à plus de 3 km de cultures OGM.

Changer de modèle agricole

Proposition : Convertir 20% de la surface agricole en agriculture biologique d'ici 2020.

Déclaration de François Hollande : "Promouvoir l'agriculture biologique et des nouveaux modèles de production (verts). 20% des surfaces en bio en 2020, c'est possible. Certains systèmes en sont proches, comme celui de l'élevage mais qui ne peut pas l'être à cause de l'importation de soja souvent OGM. Il faut inciter les agriculteurs à relocaliser les approvisionnements, et à être en bio. Est également pour 40% de bio dans les cantines."

Déclaration de Stéphane Le Foll : Le ministre entend "faire un pas supplémentaire vers l'agriculture biologique qui doit offrir aussi des produits pour l'ensemble des cantines au niveau des collectivités locales, engagement qui a été pris aussi par le président de la République". Il a également rappelé que ce développement s'inscrit dans la réforme de la politique agricole commune "où il faudra défendre l'enjeu de l'agriculture biologique

en Europe et bien entendu en France".

Proposition : Développer les circuits de proximité en lien avec les producteurs locaux grâce à des mesures fiscales, des aides à l'installation et des campagnes de communication.

Déclaration de François Hollande : Sur la proximité : un plan de diversification et de relocalisation. *Il faut un mouvement puissant pour retrouver des agricultures de proximité notamment dans les ceintures vertes autour des villes.* Sur le foncier : *Supprimer la Surface minimum d'installation car il devrait être possible de s'installer sur une petite exploitation.*

Proposition : Orienter les aides de la politique agricole commune (PAC) vers une agriculture soutenable et liée au territoire. Lier les aides à l'agriculture à l'adoption de bonnes pratiques comme une part de l'exploitation agricole dédiée à la nature (haies, bosquets, mares) et à la diversification des cultures (4 cultures différentes par exploitation).

Déclaration de François Hollande : Sur la PAC : "défendre un budget européen ambitieux pour l'avenir de l'agriculture dans sa diversité, en particulier l'élevage, dans le cadre de la révision. Critères agroenvironnementaux pour la distribution des aides, défendre l'agriculture française et soutenir la ruralité."

Sur les échanges mondiaux : "Contre la libéralisation de l'OMC. Il faut réserver un régime particulier à l'agriculture dans l'OMC, comme pour la culture. Il faut supprimer les échanges inutiles, lutter contre les avantages comparatifs qui conduisent à s'approvisionner là où c'est le moins cher, ce qui est

un non-sens social, économique et environnemental."

Déclaration de Stéphane Le Foll : "Il faudra défendre le budget de la PAC", a-t-il estimé. "Le budget de la politique agricole dépendra du budget de l'Europe".

La négociation sur la réforme de la PAC est « suspendue » à celle sur le cadre financier de l'UE 2014-2020, même si pendant les grands travaux budgétaires, les tractations agricoles continuent. "La position de la France sera de défendre le budget agricole et la PAC".

Stéphane Le Foll s'est déclaré "favorable au verdissement du 1er et au aussi du 2ème pilier de la PAC mais il faut des souplesses pour que ça marche". La France soutient le fait de laisser aux exploitants le choix de souscrire ou non au verdissement, le non-respect des critères entraînant de ce fait la perte seule du paiement vert et non du paiement de base. La France fait valoir que le critère de maintien de prairies permanentes soulève de sérieuses difficultés et conduirait à une lourdeur administrative de gestion, notamment à une rigidité excessive pour les élevages. Elle propose par ailleurs de comptabiliser comme surfaces d'intérêts écologiques celles plantées en chanvre, en lin, en protéagineux ou en luzerne, ainsi que les prairies permanentes (avec une limite de surface). L'ajout de nouvelles dispositions dans la conditionnalité des aides PAC pour répondre à la directive cadre sur l'eau et à la directive sur l'utilisation durable des pesticides n'est pas envisageable, selon la France qui plaide par ailleurs pour que les BCAA soient simples et adaptées au contexte local.

Proposition : Soutenir l'agriculture biologique et l'agriculture de Haute Valeur Environnementale issue du Grenelle.

L'avenir de l'agriculture constitue un enjeu stratégique. Comme le précise Stéphane Le Foll, il s'agit :

- d'assurer un développement durable des exploitations agricoles dans leur diversité, en portant au plus haut niveau, l'efficacité économique comme l'exigence écologique,
- de contribuer à l'activité et à la qualité des Industries agroalimentaires françaises,
- de renforcer la compétitivité des filières agricoles et forestières créatrices d'emploi dans nos territoires, au travers notamment de la recherche et de l'innovation,
- de maintenir un haut niveau de qualité et de sécurité de notre alimentation,
- Mettre en place des normes sanitaires communes, les seules à garantir « à la fois la protection de la santé animale, et donc celle des consommateurs, et le commerce mondial. »
- de contribuer au dynamisme de nos territoires ruraux.
- de conforter notre enseignement agricole dans son excellence,

Déclaration de François Hollande : "Concernant la certification des exploitations HVE, nous sommes en accord sur l'objectif, mais pensons qu'il faut revoir son contenu."

Protéger la vocation nourricière de l'agriculture

Proposition : Limiter la destruction des terres agricoles et des espaces naturels par des mesures réglementaires et fiscales, en encourageant notamment l'établissement de "ceintures nourricières" autour des villes.

Déclaration de François Hollande sur l'artificialisation : "Le redressement économique des campagnes passe par une relance de la compétitivité de ces territoires. Pour cela, il faut enrayer "l'hémorragie des hectares de terre", en fixant des règles avec les collectivités locales, qui permettent de réduire de moitié l'artificialisation des sols."

Proposition : Supprimer toute incitation financière au développement des agrocarburants industriels. Ces derniers ont un impact négatif sur l'environnement, ils concurrencent la vocation nourricière de l'agriculture et ils contribuent à la destruction de milieux naturels et forestiers, notamment tropicaux.

Déclaration de François Hollande sur les Bioénergies : "en matière d'énergie, nous croyons en la capacité créatrice des fermes. Tout doit être exploité : les toitures pour le photovoltaïque ; la méthanisation, de préférence collective ; et le bois-énergie. Pour une fiscalité incitative aux investissements

dans la production de biogaz. "L'agriculture doit permettre de réduire la facture énergétique de la France", tout en assurant des revenus aux exploitants. Biogaz, biocarburant, biomasse, ce sont là de nouveaux gisements d'énergie et de nouveaux revenus pour les exploitants. Il faut mutualiser ces investissements. Nous adopterons une fiscalité incitative."

Face à ces défis, le 03 juillet devant l'Assemblée Nationale, le 1er ministre Jean-Marc Ayrault a annoncé, la mise en chantier prochain d'une loi-cadre pour une agriculture « diversifiée, durable et performante » qui ne serait votée qu'en 2013. Loi qui concernera également l'industrie agroalimentaire et la forêt. « Nous stimulerons à travers une loi-cadre, le développement d'une agriculture diversifiée, durable et performante. Nous offrirons à nouveau à nos agriculteurs un projet d'avenir, dans le cadre d'une politique agricole commune consolidée et renouvelée ». « Il faut qu'on offre un cadre pour les 10-15 ans qui viennent à l'agriculture française et pour réussir ce travail nous allons devoir travailler avec toutes les sensibilités. Ce cadre doit défendre l'exploitation individuelle, or, on voit que certains projets aujourd'hui remettent en cause l'idée même qu'il puisse y avoir de telles exploitations » signale Stéphane Le Foll. Le nouveau texte donnera des outils juridiques, financiers et territoriaux aux exploitants pour qu'ils puissent bénéficier collectivement des nouveaux financements issus de la réforme de la PAC relatifs à l'environnement. Cette loi interviendra dans un contexte de revenus agricoles plus divers que jamais. Une grande diversité qui se retrouve

également au niveau régional et départemental.

En attendant, le 11 juillet dernier devant la commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale, Delphine Batho, a rappelé « les engagements pris de fermer la centrale nucléaire la plus ancienne, Fessenheim ». Ces engagements correspondent à la promesse de François Hollande lorsqu'il était candidat à l'élection présidentielle. La centrale devrait alors fermer en 2017. Elle a également déclaré que « la gestion quantitative de l'eau devait être revue en profondeur », et abandonné les 2 projets de décrets annoncés par le précédent gouvernement. Associés au plan gouvernemental de développement des retenues d'eau pour l'irrigation, ces 2 décrets allaient simplifier la réglementation sur les retenues collinaires et de substitution et faciliter l'intensification de l'irrigation, en mettant fin aux régimes d'autorisation, aux études d'impacts, et aux garde-fous pour la préservation des milieux aquatiques.

Que ce soit du côté du Ministère de l'Agriculture ou de celui du Ministère de l'Ecologie, de grands chantiers vont se mettre en route d'ici la fin de l'année et en 2013. FNE et LPO suivront de près les travaux qui seront engagés, et veilleront à ce que le gouvernement tienne ses promesses et suive les orientations annoncées.

agro e infos
environnement

N°53 - 2012

Cette lettre d'information est éditée tous les 3 mois par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et France Nature Environnement dans le cadre de la mission agroenvironnement. Elle reçoit le concours du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Directeur de la Publication :

Michel METAIS

Secrétaire de rédaction :

Sophie RASPAIL

Comité de rédaction :

Pierre GUY, Michel METAIS, François OMNES, Lionel VILAIN, François LERAT, Sophie RASPAIL, Marie-Catherine SCHULZ.

Réalisation :

Service Editions LPO

Impression :

Imprimerie Lagarde - 17 Breuille

Diffusion : LPO

ISSN : 1292-3028 /

Dépôt légal : Novembre 2012

Bulletin trimestriel - Tirage / 2 500 ex.

Correspondance et abonnement :

Sophie RASPAIL / LPO - Fonderies Royales
BP 90263 - 17305 Rochefort cedex

mail : sophie.raspail@lpo.fr

Tél : 05 46 82 12 34

La reproduction de cette lettre est autorisée sous réserve de citer la source et la date.

Imprimé avec des encres végétales sur papier cyclus print

Orientations du nouveau gouvernement sur la question de l'Ecologie

Le candidat Hollande s'était positionné comme le porteur de "la transition à la fois énergétique et écologique de l'économie". La nouvelle ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, Delphine Batho, suit bien la foulée de son éphémère prédécesseur en confirmant la tenue de la Conférence environnementale, mi-septembre. "Le gouvernement veut faire du développement des énergies renouvelables un axe majeur de sa politique". Sujets prioritaires : Transition énergétique et préservation de la biodiversité. Des travaux devraient s'engager pour "élaborer des réponses" notamment "sur la fiscalité écologique" ou "le lien entre la santé et l'environnement", a indiqué la ministre à la sortie du Conseil des ministres. Si la conférence environnementale se situe "dans la continuité" du Grenelle, elle n'en sera pas un "acte III", précise Delphine Batho, il s'agit d'un "point de départ", permettant de tracer une feuille de route. Comme le Grenelle de l'environnement, elle associera, aux côtés de l'Etat, les organisations non gouvernementales, les syndicats de salariés, les syndicats d'employeurs, les représentants des élus locaux, mais aussi, nouveauté de la conférence, les parlementaires.